Secrétariat Général

Service des affaires financières, sociales et logistiques

Sous-direction de la logistique et du patrimoine

Bureau de la commande publique et des achats

**ANNEXE 2**

**AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**Référence dossier : DGAL-2024-080**

**Préparation, suivi et valorisation des visites sanitaires obligatoires en production animales**

**CADRE DE REPONSE**

**lot 1 :** préparation, suivi et valorisation des données de visites sanitaires obligatoires (VSO) pour quatre campagnes biennales concernant les filières porcine, volaille, équine, ovine et caprine (2025/2027)

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat[[1]](#footnote-1)** |  |
| **Adresse** |  |
| **Contact** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Mail** |  |

**CONSIGNES**

Le rôle du cadre de réponse est de pouvoir évaluer la valeur technique de l’offre du candidat.

L’offre du candidat devra suivre le plan décrit ci-après. Il devra développer dans chaque partie et éventuelle sous-partie les éléments souhaités. Tout autre élément développé ne sera pas pris en compte.

Les candidats ne sont pas autorisés à faire des renvois à des annexes éventuelles sauf si cela est expressément autorisé

**Le cadre de réponse est un document obligatoire. Toute offre ne se présentant pas sous cette forme sera déclarée irrégulière sans possibilité de la régulariser**.

L’offre du candidat ne devra pas excéder la limite de 20 pages. La page de garde, la page « Consignes » et le sommaire ne sont pas comptabilisés. Toute page au-delà de la limite fixée ne sera pas prise en compte.

La police utilisée doit être la suivante : **Arial de taille 10**.

-------------------------------------

**Résumé de la proposition**

Le candidat présentera dans cette partie un résumé, éventuellement avec un ou plusieurs schémas, des principaux aspects de sa proposition et de ce qui en fait sa spécificité.

1. **Méthodologie proposée pour assurer les prestations demandées (Critère 1 : pondération = 20 %)**

Le candidat détaillera la méthodologie du dispositif qui sera mis en place. Pour cela, il conviendra de présenter chacun des éléments suivants :

- les techniques d’animation d’un groupe de travail pour chaque campagne de VSO et dans chaque filière d’élevage concernée ;

- la méthode d’élaboration des documents demandés (questionnaire de visite, vade-mecum, document d’information) ainsi que l’établissement d’un bilan de la réalisation des visites et analyse succincte des données collectées, pour chaque filière animale, et leur transmission dans les délais impartis.

1. **Moyens humains mobilisés et organisation proposée pour réaliser les prestations demandées (Critère 2 : pondération = 20 %)**

Le candidat présentera les personnes en charge des prestations. Pour cela, il conviendra de présenter puis d’expliquer la pertinence et/ou la qualité de chacun des éléments suivants :

- le profil des personnes chargés d’assurer les prestations (références et expérience),

- la répartition des rôles et des tâches qui seront effectuées par chaque collaborateur intervenant.

1. **Description de l’application informatique (Critère 3 : pondération = 20 %)**

Le candidat décrira l’application informatique devant permettre de saisir par téléprocédure toutes les données des questionnaires de visite, qu’il envisage de mettre en place. Pour cela, il conviendra d’expliquer la pertinence et/ou la qualité des éléments suivants :

- les différentes étapes de la mise en place de la base de données (conception, développement et déploiement) dans le respect du calendrier prévisionnel prévu dans le CCTP ;

- l’ergonomie de l’application informatique pour les vétérinaires sanitaires chargés de s’en servir.

1. **Développement durable (Critère 4 : pondération = 10 %)**

Le candidat décrira les mesures mises en place permettant de protéger la planète. Pour cela, il conviendra d’expliquer la pertinence et/ou la qualité des éléments suivants :

- les mesures mises en œuvre en matière de gestion des usages numériques ;

- les mesures mises en œuvre en matière d’acquisition / gestion des outils informatiques et téléphoniques.

**TOTAL : 70 %**

**(Critère financier : 30 %)**

1. En cas de candidature en groupement, un seul CRT est requis. [↑](#footnote-ref-1)